



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Conservatoire du
littoral

Forêt de Bois Blanc

UN SITE AUX BOIS AUSSI BLANCS QUE COLORES

La forêt de Bois Blanc sur la commune de Sainte-Rose, abrite une diversité végétale constituée d'espèces indigènes et endémiques parmi les plus riches de La Réunion. Les arbres poussent sur un sol volcanique et atteignent de faibles hauteurs, mais supportent des plantes épiphytes telles que des orchidées et de la vanille sauvage. Le climat est caractérisé par de fortes températures et une humidité constante toute l'année, favorisant une végétation luxuriante.

Le nom de la forêt se rapporte au Bois Blanc (*Hernandia mascarenensis*), espèce endémique, rare et menacée d'extinction. Cette espèce présente la particularité d'être hétérophile, ses feuilles juvéniles étant différentes des feuilles adultes : les jeunes feuilles sont palmées tandis que les adultes sont en forme de cœur. Très commune aux siècles derniers, elle s'est depuis raréfiée. On dénombre aujourd'hui moins d'une centaine de sujets.

SAINTE-ROSE



ÎLE DE LA RÉUNION

Géré par



La forêt de Bois Blanc

Un massif d'exception

Au sud-est de l'île de La Réunion sur la commune de Sainte-Rose, le Conservatoire du littoral protège le site de Bois Blanc, ensemble foncier d'une superficie de 360 hectares au sein d'un massif forestier qui avoisine les 1 500 hectares. Installé sur une ancienne coulée de lave et exposé au vent le long d'un gradient altitudinal entre 20 et 450 mètres, le site connaît des moyennes de précipitations et de températures relativement constantes tout au long de l'année, avec 3 600 mm d'eau et 22°C. Compte tenu de ces caractéristiques climatiques, les conditions sont favorables à l'installation d'une forêt humide (mégatherme hygrophile) de Bois de Couleur des Bas.

L'origine de cette appellation « Bois de Couleur des Bas » s'expliquerait par la fabuleuse diversité des couleurs du feuillage, qui offre un camaïeu de verts. La couleur ne se limite pas au feuillage, il suffit d'ouvrir grand les yeux pour observer l'écorce jaune du Takamaka, les petits fruits rouges éclatants à même les troncs des Bois de pommes rouges ou encore les délicats éperons rosés de la Calanthe jaillir. Les noms des arbres évoquent par eux-mêmes cette diversité des couleurs : Bois de cœur bleu, Bois de pêche marron, Bois jaune, etc.

La forêt de Bois Blanc présente des enjeux écologiques et paysagers en raison notamment des espèces rares

qu'elle abrite. Au-dessus de 300 mètres, une forêt indigène bien conservée abrite le Bois Blanc (*Hernandia mascarenensis*), en danger critique d'extinction. La présence d'espèces à la fois rares et caractéristiques du patrimoine naturel régional valorise la valeur patrimoniale du site.

La forêt de Bois de Couleur des Bas est, quant à elle, dominée par des espèces exotiques dont certaines sont envahissantes, telles que le Jamrosat (*Syzygium jambos*).

Pour freiner la progression des espèces exotiques envahissantes du bas vers le haut, le Conservatoire du littoral autorise, grâce à des conventions d'occupation temporaire, la production de vanille et la création de jardins créoles se mélangeant avec des espèces endémiques. L'objectif poursuivi par le Conservatoire du littoral est de freiner, via l'action des concessionnaires, la progression des espèces exotiques envahissantes et de contribuer parallèlement au maintien d'une agriculture vivrière et patrimoniale.

Le Piton de la Fournaise est un volcan actif qui marque l'identité géologique, écologique, paysagère et humaine du site de Bois Blanc. À proximité de la route des laves (RN2) et des coulées qu'elle traverse, des belvédères justement positionnés sur le site permettent aux visiteurs de profiter d'une vue panoramique sur de récentes coulées de lave.

360 ha

2^E PLUS GRAND SITE
DU CONSERVATOIRE
DU LITTORAL
À LA RÉUNION



ACQUIS EN
1980

1^{ER} SITE
DÉTENU PAR LE
CONSERVATOIRE
À LA RÉUNION

80 %

DE LA FORÊT CLASSÉE
EN ZONE NATURELLE
D'INTÉRÊT
ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET
FLORISTIQUE (ZNIEFF)



36

CONCESSIONNAIRES
DE VANILLE FONT
VIVRE L'ÉCONOMIE
DU SITE



21

ESPÈCES
INDIGÈNES OU
ENDÉMIQUES SONT
RECELSÉES SUR LE
SITE DE BOIS BLANC
PARMI LESQUELLES
LE BOIS BLANC
(*HERNANDIA
MASCARENENSIS*),
MENACÉ
D'EXTINCTION



PALMISTE

Une vision partagée, des objectifs communs

LE PROJET POUR LE SITE

Ce projet traduit l'ambition du Conservatoire du littoral, des gestionnaires et des partenaires locaux, en faveur de l'avenir du site, sur le long terme.

La préservation des espèces endémiques est placée au cœur de l'action. Elle passe notamment par le maintien de la culture de vanille et par la lutte contre les espèces exotiques envahissantes.



LE PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

Le plan d'aménagement forestier, rédigé par l'Office national des forêts (ONF), est un plan de gestion forestier qui identifie les objectifs stratégiques et propose un programme d'actions planifié dans le temps et l'espace sur une période de 15 ans. Les objectifs orientent une trajectoire de gestion validée par les acteurs du territoire. Cette trajectoire à long terme évolue peu avec le temps, contrairement au programme d'actions qui peut être ajusté à l'occasion d'une évaluation.

Dans le cadre de la soumission au régime forestier de la forêt de Bois Blanc, l'Office national des forêts (ONF) a produit un plan aménagement forestier en 2005, révisé en 2016. Ce document de planification vise à orienter les actions de gestion déployées sur le site jusqu'en 2035. Dans ce cadre, cinq objectifs à long terme sont identifiés :

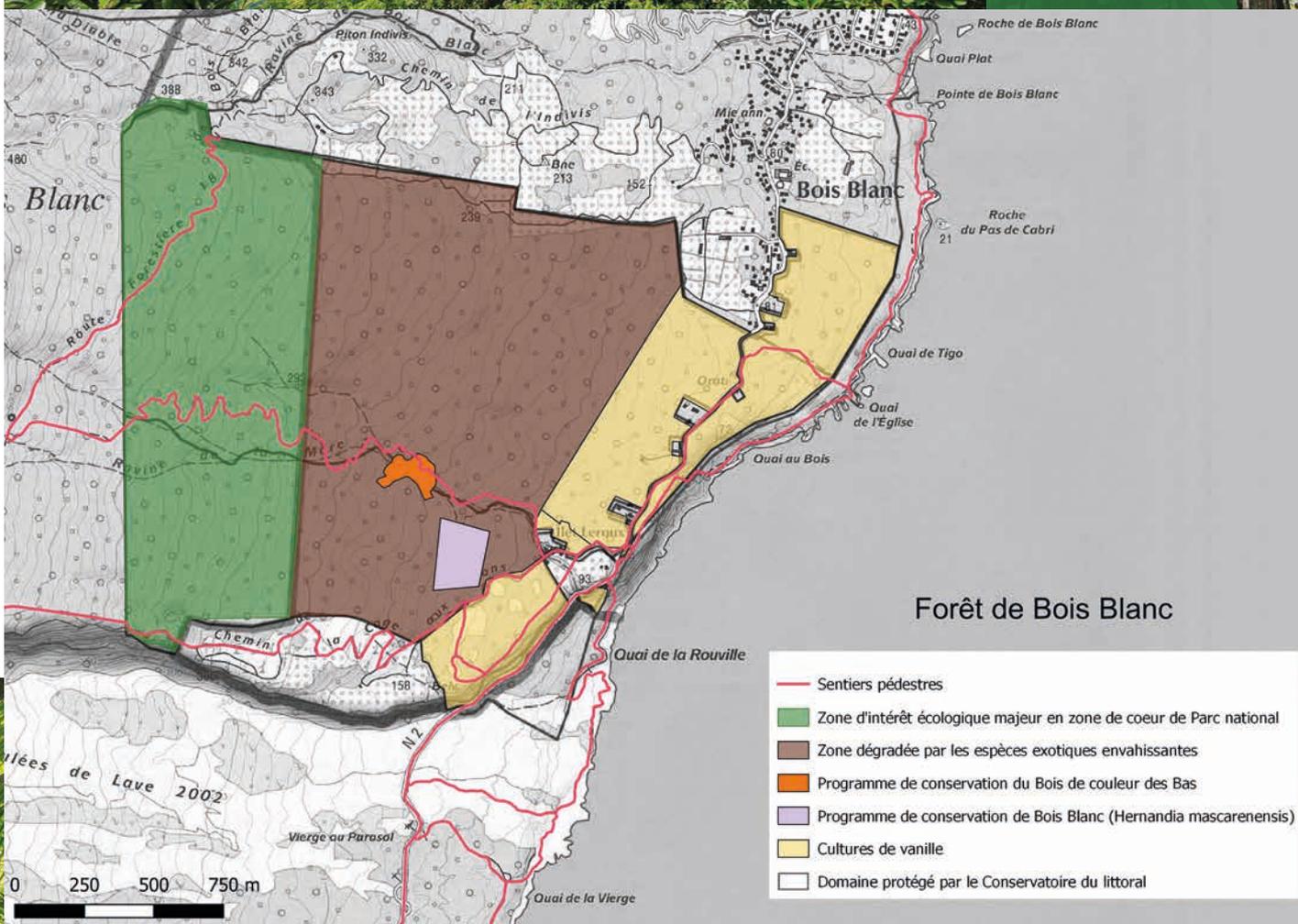
- Conserver les habitats et les espèces remarquables telles que le Bois Blanc ;
- Préserver la qualité du patrimoine paysager face aux pressions exercées par les activités humaines ;
- Poursuivre la mise en valeur de la production de vanille par les concessionnaires ;
- Entretenir la forêt de Bois de Couleur tout en limitant l'empreinte humaine sur le site ;
- Accueillir le public via un réseau de sentiers et de points de vues aménagés et accessibles au plus grand nombre.

LE DISPOSITIF DE GESTION

Le Conservatoire du littoral, en lien avec le Conservatoire Botanique National de Mascarin et l'ONF, met en œuvre des programmes pluriannuels ambitieux de restauration écologique de la forêt de Bois de Couleur des Bas et de conservation d'une espèce à haute valeur patrimoniale : le Bois Blanc (*Hernandia mascarensis*). Ce dispositif est mené avec le concours financier du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) et du Conseil Départemental, dans le cadre d'un programme d'amélioration de la viabilité des forêts.



LIANE DE VANILLE SUR UN PALMISTE ROUGE



FORÊT DE BOIS BLANC ET COULÉES DE LAVE



ORCHIDÉE (CALANTHE SYLVATICA)

[BIODIVERSITÉ]

Les enjeux écologiques fonctionnels et patrimoniaux sur le site de Bois Blanc déterminent les actions de gestion forestière entreprises par le Conservatoire du littoral. Celles-ci se déclinent en actions courantes et de conservation.

Les actions courantes visent principalement à maintenir les sous étages d'essences pionnières et indigènes, et à réaliser des plantations à la place des espèces exotiques envahissantes arrachées, pour favoriser la cicatrisation et les régénérations naturelles.

Les actions de conservation visent prioritairement à lutter de manière diffuse contre les espèces exotiques envahissantes. Cela permet de maintenir en bon état de conservation les habitats qui abritent des espèces à forte valeur patrimoniale. Dans un second temps, des travaux de restauration sont envisagés pour poursuivre les opérations de conservation in situ du Bois Blanc et la mise en œuvre d'opérations de restauration d'habitats dégradés de Bois de Couleur des Bas, en lien avec le Conservatoire Botanique de Mascarin, l'Office national des forêts et les services de l'État.

Dans la partie basse de la forêt, les zones envahies par les espèces exotiques envahissantes continueront à être concédées à des producteurs de vanille. Ces derniers, par leurs actions quotidiennes, permettent de freiner l'expansion de ces espèces qui amoindrissent la qualité des habitats.

GRAND NATTE
(MIMUSOPS MAXIMA)



PRODUCTION DE VANILLE



[USAGES ET ACCUEIL]

Culture de vanille

La culture de vanille en sous-bois est une action de gestion à part entière. En effet, elle permet par l'intervention humaine de lutter contre les espèces exotiques envahissantes qui progressent vers le Bois de Couleur des Bas et de laisser la place à la production agro-sylvicole. Cette production utilise des supports naturels pour permettre le développement des lianes et n'utilise aucun produit phytosanitaire. À l'échelle du massif forestier, cette activité n'a donc pas d'impact négatif pour la biodiversité.

Tout en maintenant un savoir-faire local, la production de vanille contribue pleinement au maintien du tissu socio-économique communal. Pour ces raisons, le Conservatoire du littoral souhaite maintenir et encourager cette production au bénéfice de la conservation des espèces indigènes.

À ce jour, le Conservatoire du littoral a délivré 36 conventions d'occupation temporaire pour la production de vanille. Les concessions forment de petites surfaces (en moyenne 1,4 ha) et représentent au total environ 43 hectares, soit 12% de la surface forestière.



La vanille de La Réunion produite en sous-bois constitue un produit à forte valeur ajoutée. « La vanille des laves » produite à Sainte Rose et l'indication géographique protégée (IGP), « Vanille de l'île de La Réunion » sont deux labels qui permettent de rendre compte d'un produit de qualité aux consommateurs.

Accueil du public

La forêt de Bois Blanc est traversée par un réseau de sentiers connectés qui permet de s'immerger et de partir à la découverte d'une diversité de paysages. Entre son ouverture sur l'océan Indien, l'enclos du Piton de la Fournaise et ses milieux forestiers indigènes préservés, cet ensemble offre des cadres exceptionnels pour certains et des haltes ou lieux de pique-nique pour d'autres. Il est agréable de longer la côte rocheuse pour y dénicher des criques, arches, caps ou encore îlots basaltiques, tout en profitant par la suite de la végétation abondante d'essences variées, qui compose cette forêt. Des belvédères sont présents sur le site et permettent aux visiteurs de profiter de magnifiques panoramas sur la mer et la côte, en direction des récentes coulées de lave.



BOIS BLANC
(*HERNANDIA*
MASCARENENSIS)



FORÊT DE
BOIS BLANC

À propos du Conservatoire du littoral

Le Conservatoire du littoral acquiert et aménage des espaces naturels du littoral et des rivages lacustres dans le but de mettre en valeur les paysages et de protéger leur richesse écologique et patrimoniale, tout en les rendant accessibles au public. Les terrains du Conservatoire sont ensuite confiés en gestion aux collectivités territoriales, établissements publics ou à des associations.

Le plan de gestion définit le projet de site à travers des orientations de gestion partagées entre l'ensemble des acteurs du territoire. C'est un outil de pilotage qui précise les objectifs selon lesquels un espace doit être restauré, aménagé et géré.

**RETROUVEZ LES BROCHURES DE LA
COLLECTION SUR LE SITE INTERNET**

www.conservatoire-du-littoral.fr

**ACCÉDEZ À LA BASE
DE DONNÉES DES PLANS
DE GESTION :**



CONTACT

Conservatoire du littoral
Délégation Outre-mer
Antenne de la Réunion
14 rue de Crémont- 97400 Saint Denis
Tél : +262 262 23 59 61
ocean-indien@conservatoire-du-littoral.fr

En partenariat avec



Avec le soutien financier de

